

**Vingt-cinquième Conférence annuelle
des Hautes Parties contractantes au Protocole II
modifié annexé à la Convention sur l'interdiction
ou la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

15 septembre 2023
Français
Original : anglais

Genève, 14 novembre 2023
Point 12 de l'ordre du jour
Approbation des coûts estimatifs pour 2024

**Coûts estimatifs
Réunion d'experts de 2024 des Hautes Parties contractantes
au Protocole II modifié**

1. La vingt-cinquième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui se tiendra à Genève le 14 novembre 2023, doit décider de convoquer en 2024 une réunion du Groupe d'experts des Hautes Parties contractantes.

2. Le présent document vise à aider les Hautes Parties contractantes à arrêter leur décision. La sixième Conférence d'examen, qui s'est tenue à Genève du 13 au 17 décembre 2021, a adopté un budget pour la période 2023-2025, tel qu'il figure dans le document CCW/CONF.VI/9 (CCW/CONF.VI/11, par. 32), qui comprend les coûts estimatifs de la réunion du Groupe d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié. Conformément à cette décision, les coûts estimatifs de la réunion de 2024, qui s'élèvent à 33 100 dollars des États-Unis pour une réunion d'un jour et demi, et à 33 400 dollars pour une réunion de deux jours, sont identiques à ceux de la réunion de 2023 du Groupe d'experts adoptés par la vingt-quatrième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié, tenue en novembre 2022, montant auquel s'ajoute la provision pour imprévus de 5 % (CCW/AP.II/CONF.24/3 et CCW/AP.II/CONF.24/3/Corr.1¹). On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts.

¹ Dans ce rectificatif, conformément aux mesures financières globales adoptées par la sixième Conférence d'examen (CCW/CONF.VI/11, annexe III, par. 4.03), une provision pour imprévus de 5 % a été ajoutée aux coûts estimatifs initiaux, qui n'en comportaient pas (CCW/AP.II/CONF.23/3).



Intitulé de la session :

Réunion du Groupe d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié
annexé à la Convention sur certaines armes classiques

Dates :

Genève, 2024 (1,5 jour)
(En dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	26 300							26 300
Traduction de la documentation								–
Services d'appui ¹						1 600		1 600
Divers ²							3 600	3 600
Total	26 300					1 600	3 600	31 500

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme)	31 500
B. Coûts autres que ceux des services de conférence	
C. Provision pour imprévus (5 %)	1 600
Total général (arrondi) A + B + C	33 100

¹ Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 2 jours) : 1 600 dollars.

² Location d'un ordinateur et d'une imprimante : 30 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 1 700 dollars ; télévision en ligne des Nations Unies : 1 900 dollars.

Intitulé de la session :

Réunion du Groupe d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié
annexé à la Convention sur certaines armes classiques

Dates :

Genève, 2024 (2 jours)
(En dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	26 300							26 300
Traduction de la documentation								–
Services d'appui ¹						1 600		1 600
Divers ²							3 900	3 900
Total	26 300					1 600	3 900	31 800

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme) 31 800

B. Coûts autres que ceux des services de conférence

C. Provision pour imprévus (5 %) 1 600

Total général (arrondi) A + B + C 33 400¹ Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 2 jours) : 1 600 dollars.² Location d'un ordinateur et d'une imprimante : 30 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 1 700 dollars ; télévision en ligne des Nations Unies : 2 200 dollars.